

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Courriel : Zp.BasseMeuse.SecretairedeZone@police.belgium.eu

Oupeye

Le 24 octobre 2023

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS062/2023
Objet : Réunion du Conseil de Police

Chargé de dossier Stéphane LECLERCQ
Téléphone 04 374 88 02
Fax 04 374 88 48

Chers Concitoyens,

Le Collège de police a l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil de Police se réunira en date du 8 novembre 2023, à 20h00 au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

L'ordre du jour sera le suivant :

Séance publique


1. Bâtiment – Convention de mise à disposition d'un espace de bureaux, sis Rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt au profit de la Zone de police Basse-Meuse – Avenant à la convention – Extension à concurrence de 41,3 m² de l'espace de bureaux – Décision
2. Finances – Procès-verbal de vérification de caisse (2023-3) – Prise d'acte
3. Finances - Modification budgétaire n°2 du service ordinaire et extraordinaire 2023
4. Finances - Vote de 2 douzièmes provisoires pour l'année 2024 - Décision
5. Personnel - Ouverture d'un emploi de consultant en comptabilité à la mobilité 2023-05 ERR - Décision
6. Zone de police - Informations et communications diverses
7. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
8. Adoption du procès-verbal de la séance publique précédente

Séance à huis-clos

9. Personnel - Admission à la pension d'un membre du cadre opérationnel - Décision
10. Personnel - Démission du Secrétaire de Zone – Prise d'acte
11. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
12. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos précédente



Le Secrétaire,
S. LECLERCQ.



Le Président,
S. FILLOT.